

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.07.2023

Numéro de version 1.0

Révision: 25.07.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : **BAM - Leurre moustiques tropicaux**

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Emploi de la substance / préparation Appâts TP19

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur / fournisseur :

TECHNO BAM

130 Avenue du LUBERON 13560 SENAS France

0 806 110 640

info@qista.com

www.qista.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence 112

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant

Pictogrammes de danger néant

Mention d'avertissement néant

Mentions de danger néant

2.3 Autres dangers Pas d'autres informations importantes disponibles.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description : Ce produit ne répond pas aux critères de classification dans l'une des classes de danger.

Composants dangereux :

Ce produit ne répond pas aux critères de classification dans l'une des classes de danger.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.07.2023

Numéro de version 1.0

Révision: 25.07.2023

Nom du produit : BAM - Leurre moustiques tropicaux**Indications complémentaires :** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Remarques générales : Pas de mesures particulières à adopter.**Après inhalation :** Aller respirer à l'air libre, consulter un médecin en cas de troubles.**Après contact avec la peau :**

Retirer les vêtements souillés et laver immédiatement la peau avec beaucoup d'eau.

En cas d'irritation, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion : Rincer la bouche. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter selon les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Adapter les mesures d'extinction à l'environnement.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Respecter les consignes de sécurité. Porter des vêtements de sécurité appropriés (voir rubrique 8).

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les égouts ou dans les eaux de surface ou souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir par moyen mécanique.

Indications complémentaires: Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter la rubrique 13.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.07.2023

Numéro de version 1.0

Révision: 25.07.2023

Nom du produit : BAM - Leurre moustiques tropicaux

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter les précautions d'emploi figurant sur les emballages. Suivre le mode d'emploi.
Se laver les mains avant les pauses et après manipulation.

Préventions des incendies et des explosions : Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun :

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Autres indications sur les conditions de stockage : Néant.

Classe VbF: néant

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Utiliser seulement selon les instructions.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Valeurs limites d'exposition supplémentaires pour les dangers possibles lors du traitement:

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Eviter tout contact inutile avec le produit. Avoir une bonne hygiène personnelle.

Ne pas manger, boire ou fumer dans la zone de travail.

Se laver les mains avant les pauses et après manipulation.

Protection respiratoire : Pas nécessaire.

Protection des mains : Pas nécessaire.

Protection des yeux/du visage : Pas nécessaire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Solide

Forme :

Solide

Couleur :

Incolore

Odeur :

Caractéristique

Seuil olfactif :

Non disponible.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.07.2023

Numéro de version 1.0

Révision: 25.07.2023

Nom du produit : BAM - Leurre moustiques tropicaux

Point de fusion/point de congélation :	Non disponible.
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	Non disponible.
Inflammabilité :	Non déterminé.
Limites inférieure et supérieure d'explosion :	Non disponible.
Point d'éclair :	Non disponible.
Température de décomposition :	Non disponible.
pH :	Non disponible.
Viscosité	
dynamique :	Non applicable.
cinématique :	Non applicable.
Solubilité	
l'eau :	Non disponible.
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non disponible.
Pression de vapeur :	Non applicable.
Taux d'évaporation:	Non applicable.
Densité de vapeur:	Non disponible.
Densité relative	Non déterminé.
Densité de vapeur relative :	Non disponible.
Caractéristiques des particules :	Non disponible.

9.2 Autres informations

Propriétés explosives :	Non disponible.
Propriétés comburantes :	Non disponible.
Substances et mélanges explosibles	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique Stable dans des conditions normales d'utilisation.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue si le produit est utilisé en accord avec les spécifications.

10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.07.2023

Numéro de version 1.0

Révision: 25.07.2023

Nom du produit : BAM - Leurre moustiques tropicaux**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien :**

Ce produit n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité****Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

12.7 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets****Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.**Emballages non nettoyés****Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.07.2023

Numéro de version 1.0

Révision: 25.07.2023

Nom du produit : BAM - Leurre moustiques tropicaux**Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification ADR, IMDG, IATA	néant
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU ADR, IMDG, IATA	néant
14.3 Classe(s) de danger pour le transport ADR, IMDG, IATA Classe	néant
14.4 Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA	néant
14.5 Dangers pour l'environnement	non applicable
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	n'est pas nécessaire
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	non applicable
"Règlement type" de l'ONU:	néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances dangereuses désignées - DIRECTIVE 2012/18/UE, Annexe I:

Aucun des composants n'est compris.

Catégorie SEVESO Non applicable.

Restrictions conformément à l'annexe XVII du Règlement (CE) N° 1907/2006 : Non applicable.

Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

Ce mélange n'entre pas dans le champ d'application du règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Ce mélange n'entre pas dans le champ d'application du règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants.

Ce mélange n'entre pas dans le champ d'application du règlement (UE) N° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Ce mélange ne fait pas l'objet de dispositions particulières concernant la protection de la santé humaine ou de l'environnement au niveau communautaire.

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 59

Aucun des composants n'est compris.

Information supplémentaire:

Utilisez les biocides en toute sécurité. Toujours lire l'étiquette et les informations avant de les utiliser.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.07.2023

Numéro de version 1.0

Révision: 25.07.2023

Nom du produit : BAM - Leurre moustiques tropicaux

Règlement 528/2012 pour les Produits Biocides

-Substance active : Acide Lactique (CAS No. 51-21-5): <1% (m/m)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Acronymes et abréviations

ADR : Accord européen relatif au transport international de marchandises Dangereuses par la Route.

IMDG : International Maritime Dangerous Goods.

IATA : International Air Transport Association.

PBT : Persistante, bioaccumulable et toxique.

vPvB : Très persistante et très bioaccumulable.

SVHC : Substance of Very High Concern.

EC-Number: European Community number

CLP: REGULATION (EC) No 1272/2008 on classification, labelling and packaging of substances and mixtures

LC50: lethal concentration, 50%

LD50: lethal dose, 50%

PT: Type de produits

Données modifiées par rapport à la version précédente -